

**Arrêté du 21 octobre 2014 portant nomination à une commission régionale d'inscription
et à une chambre régionale de discipline des commissaires aux comptes
NOR : JUSC1423999A**

La garde des sceaux, ministre de la justice,

Vu les articles L. 822-2, L. 822-6 et R. 822-8 du code de commerce ;

*Vu l'arrêté du 23 août 2013 portant nomination à la commission régionale d'inscription et à la chambre
régionale de discipline des commissaires aux comptes du ressort de la cour d'appel de Besançon ;*

Vu la proposition du premier président de la cour d'appel de Besançon, en date du 27 août 2014.

ARRÊTE

Article 1

Sont nommés membres de la commission régionale d'inscription et de la chambre régionale de discipline des commissaires aux comptes du ressort de la cour d'appel de Besançon :

En qualité de président

Mme Chantal MARILLER épouse PALPACUER, présidente de chambre à ladite cour, titulaire, en remplacement de Mme Martine SANVIDO.

M. Edouard MAZARIN, président de chambre à ladite cour, suppléant, en remplacement de Mme Chantal THEUREY-PARISOT.

Article 2

La directrice des affaires civiles et du sceau est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Bulletin officiel du ministère de la justice.

Fait le 21 octobre 2014.

La garde des sceaux, ministre de la justice, et
par délégation,
La sous-directrice du droit économique,

Pascale COMPAGNIE